



Nantes, le 21 juin 2019



## Développement économique

# La Région crée un Fonds de fonds Pays de la Loire Participations

La Région des Pays de la Loire est l'une des premières à concrétiser la création d'un Fonds de fonds avec l'objectif de renforcer son action pour accompagner les entreprises ligériennes dans le renforcement de leurs fonds propres. Il a été voté par l'assemblée régionale, vendredi 21 juin à l'occasion de l'examen du budget supplémentaire 2019. Pour maintenir la compétitivité économique du territoire ligérien, la développer et assurer son rayonnement à l'échelle internationale, la Région a fait le choix d'affirmer fortement sa politique de développement économique. Le soutien régional aux entreprises passe, notamment, par un accompagnement dans le renforcement de leurs fonds propres qui constituent le socle nécessaire pour pérenniser les autres financements et garantir leur capacité à faire face à des chocs conjoncturels.

« En concentrant l'ensemble de ses interventions en fonds propres au bénéfice des entreprises, la Région crée avec Pays de Loire Participations non seulement un guichet unique capable d'orienter, conseiller et investir mais aussi l'outil incarnant sa politique d'intervention en Fonds Propres au service du développement économique des territoires ligériens. » explique Paul Jeanneteau Vice-président en charge des entreprises.

La Région a décidé de structurer sa démarche en regroupant l'ensemble de son action au sein d'une seule et même structure, Pays de la Loire Participations, dont l'objet sera d'investir directement au capital des entreprises, mais également d'investir dans des fonds existants ou à créer, aux côtés d'autres actionnaires (banques, entreprises et autres investisseurs) dans le but d'élargir l'offre disponible sur le territoire et de mobiliser les liquidités présentes sur le marché.

Au total, 40 millions d'euros ont été injectés, depuis la fin des années 90, dans 12 fonds d'investissement et la Région reste, aujourd'hui, actionnaire de 10 fonds dont 6 sont actifs. Le regroupement, au sein d'un « véhicule » d'investissement unique, appelé « Fonds de fonds », de l'ensemble de ces participations viendra professionnaliser l'action de la Région en matière de fonds propres et permettra de renforcer de manière significative sa capacité d'investissement.

**La création du Fonds de fonds devrait permettre d'injecter plus de 55 M€ sur 5 ans** grâce aux produits de cessions et aux dividendes mais également au recours à un emprunt de 10 M€ auprès de la Place bancaire. **Avec un effet de levier a minima de 5 auprès des co-investisseurs et coactionnaires, ce sont ainsi, a minima, 280 M€, qui pourront ainsi être mobilisés en appui des entreprises** sur cette période avec pour stratégie combler les faiblesses de marché :

- en amorçage de projets innovants ; segment de marché très risqué sur lequel la Région garde une légitimité à intervenir pour inciter les investisseurs privés à prendre des risques,
- le primo-développement voire le redéploiement et les « petites » levées de fonds (compris entre 100K€ et 700K€) ciblant plus particulièrement les PME industrielles fortement représentative du tissu économique ligérien.
- stimuler le changement d'échelle des entreprises des secteurs clés (Croissance Bleue et Croissance verte) ou bien encore pour accompagner la modernisation de l'industrie (Industrie du Futur).

Retrouver l'explication du Fonds de Fonds en image : <https://bit.ly/31J540h>

### CONTACT PRESSE

Gwenola Cariou Huet : [gwenola.cariou-huet@paysdelaloire.fr](mailto:gwenola.cariou-huet@paysdelaloire.fr) -02 28 20 60 65 – 06 82 80 18 92